

p.B. 15.77 (Corée, 1.)

aa  
(

Visite d'une délégation nord-coréenne à Berne  
=====

A sa demande, nous avons reçu à l'hôtel Schweizerhof, vendredi 10 mars 1972, une délégation nord-coréenne de quatre membres.

La délégation était venue de Vienne pour signer un contrat avec OMEGA à Bienne et souhaitait mettre à profit son séjour dans notre pays pour se rendre à Bâle chez Ciba-Geigy et rencontrer des représentants des autorités suisses.

Le chef de la délégation, M. Jen Jung Kwon, qui réside habituellement à Vienne où il dirige la mission commerciale qui y est accréditée, s'est félicité des excellents contacts que sa visite en Suisse a permis à la délégation de nouer. Il souligne la bienveillance et l'hospitalité que les interlocuteurs lui ont accordées. Il gardera le meilleur des souvenirs de son séjour.

M. Kwon indique en outre que la Corée du Nord cherche à intensifier les échanges commerciaux de toutes sortes avec les pays de l'Europe de l'Ouest. Il cite l'Autriche et la France, pays avec lesquels le commerce s'est particulièrement développé au cours de l'année dernière. Il explique que, pour l'instant, c'est la mission de Vienne, établie dans cette ville depuis 1967, qui est chargée des intérêts commerciaux en Suisse. Pour la RFA, la représentation nord-coréenne à Berlin-Est est compétente. La Corée du Nord entretient une mission commerciale à Paris et aura bientôt un bureau à Londres.



En Autriche, la mission commerciale est accréditée auprès de la "Aussenwirtschaftliche Handelskammer Oesterreich"; sa dénomination est la suivante: "Komitee zur Förderung des internationalen Handels Nordkoreas" et emploie dix personnes, toutes de nationalité nord-coréenne. L'Autriche, elle, n'a pas à Pyongyang une mission de ce genre; sa représentation à Pékin est chargée de ses intérêts commerciaux en Corée du Nord.

M. Kwon ajoute que les contacts de leurs missions commerciales diffèrent selon que la mission se trouve dans un pays qui entretient des relations diplomatiques avec la Corée du Nord ou non. Dans le premier cas, la mission a ses entrées au Ministère du commerce de l'Etat dans lequel elle est accréditée; dans le second, elle n'a pas accès au Ministère du commerce, mais traite soit avec l'Association des Chambres de commerce, soit avec une organisation pour la promotion du commerce extérieur.

M. Kwon est persuadé que le séjour de la délégation aura créé un climat propice aux échanges qui n'iront qu'en se développant. Il espère qu'une meilleure connaissance de la production suisse qui pourrait intéresser la Corée du Nord lui permettra d'acheter nos produits en plus grand nombre. Il a appris à Bâle, chez Ciba-Geigy, que beaucoup de produits de cette industrie chimique parvenaient en Corée du Nord par l'intermédiaire du Japon; il a avoué qu'il ne le savait pas!

Enfin, avant des échanges de politesse tout asiatique, M. Kwon, en réponse à une question du Ministre Miesch sur les contacts entre les Croix-Rouges du Nord et du Sud, indique que cette conférence entre Croix-Rouges a déjà permis une meilleure compréhension entre les deux parties; c'est un tout premier pas vers une réunification du pays, réunification proposée depuis longtemps déjà par Pyongyang.

Il émet le voeu que les "amis suisses" soutiendront les efforts de réunification entrepris par son gouvernement.

Du bureau de Zurich, il n'en sera pas question, si ce n'est peu avant de monter dans le train, à la fin du tour de ville, lorsque M. Kwon In Sang a interrogé le soussigné pour savoir si le futur bureau s'installera à Zurich ou à Berne et quand il s'ouvrira. Il lui fut répondu que, selon les conclusions auxquelles l'OSEC et la délégation de la Corée du Nord avaient abouti en septembre 1969, le bureau aura son siège à Zurich. Quant à sa date d'ouverture, des contacts ont maintenant lieu entre les ambassadeurs de Suisse et de Corée du Nord à Prague.

Paul A. Ramseyer

P.A. Ramseyer

Copies:

- à M. l'Ambassadeur R. Probst, Délégué aux accords commerciaux.
- à M. J-E. Töndury, Division du commerce

Ba 27. MZ 72 10

